

UNITED NATIONS

Group of Experts on
Geographical Names

Fourteenth Session
Geneva, 17-26 May 1989

WORKING PAPER

No.24

17 May 1989

Agenda item 3

REPORT OF THE CHAIRMAN

14e session du Groupe d'experts
Genève, 17-26 mai 1989
Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Je tiens à remercier tous les participants présents à cette réunion que j'estime importante parce qu'elle se veut «stratégique», en ce sens qu'elle vise à identifier des moyens d'action concrets pour traduire dans la réalité les principes, directives, méthodes que les réunions et travaux antérieurs ont colligés et formulés. Je remercie les gouvernements et organismes qui ont facilité et appuyé votre participation à cette réunion de travail; je le fais au nom du Groupe d'experts, au nom du Conseil économique et social des Nations-Unies qui appuie cette initiative; je le fais aussi au nom de tous les organismes, agences ou institutions qui, consciemment ou inconsciemment, sont, au bout du compte, les ultimes bénéficiaires de la difficile et nécessaire tâche de la normalisation des noms géographiques.

Permettez-moi de proposer que cette quatorzième réunion du Groupe d'experts se penche non seulement sur les problèmes communs aux pays représentés au sein des divisions régionales qui sont présentes à cette réunion, mais aussi sur ceux des pays absents. À plusieurs reprises en effet, on nous a souligné la difficulté qu'ont les pays en voie de développement de participer à de telles réunions: difficultés financières d'abord, mais aussi difficultés organisationnelles pour les pays qui n'ont pas d'autorité toponymique nationale.

Cette sollicitude envers les pays absents devrait nous amener à identifier des alternatives aux moyens pris jusqu'à maintenant pour tenter d'impliquer activement certaines régions restées jusqu'à maintenant en dehors des activités internationales de normalisation des noms géographiques. Très révélateur, à cet égard, est le fait que, sauf exception, les pays qui ont répondu au questionnaire distribué par le groupe de travail ad hoc sur l'évaluation des travaux des Conférences et du Groupe d'experts sont précisément ceux qui sont déjà actifs, ont déjà largement suivi (et dans certains cas devancé même) les résolutions et directives auxquelles on cherche à sensibiliser un plus grand nombre de pays. Des moyens nouveaux de rejoindre ceux-ci devraient être identifiés; j'estime que c'est là un des objectifs de cette 14e réunion du Groupe d'experts.

Il s'inscrit d'ailleurs dans un objectif plus large qui est d'évaluer dans leur ensemble la portée pratique et concrète des travaux réalisés par les cinq Conférences, les 14 réunions du Groupe d'experts et les nombreuses autres activités qui y sont reliées, aux niveaux international, régional et local. Dès le début des années '60, l'Organisation des Nations-Unies a mis en place des structures pour faire avancer la cause de la normalisation des noms géographiques. Qu'en est-il un quart de siècle plus tard? Combien de pays n'ont pas encore d'autorité toponymique nationale? Le nombre d'exonymes et surtout leur usage ont-ils diminué? Les systèmes de romanisation adoptés par les Conférences des Nations-Unies sont-ils effectivement utilisés par la communauté internationale et par les pays d'origine eux-mêmes? Les répertoires toponymiques nationaux sont-ils ou non de plus en plus conformes aux directives édictées à ce propos? Il nous incombe de faire cette évaluation et d'identifier les facteurs qui limitent ou freinent l'action concrète que nous souhaitons voir découler de nos travaux.

Déjà les témoignages d'une vingtaine de pays ayant répondu au questionnaire du Comité ad hoc sur l'évaluation identifient certains des problèmes qui rendent difficile l'application de mesures concrètes de normalisation. Sans anticiper sur les discussions que nous aurons lors de l'étude des points 6.4 et 8 de l'ordre du jour, il nous faut trouver des moyens d'obtenir plus de réponses, notamment des pays qui ont peu ou pas participé jusqu'à maintenant aux Conférences et aux travaux du Groupe d'experts.

Il nous faudra aussi développer, parallèlement à cette appréciation subjective de la situation propre à chaque pays ou chaque autorité, une méthode objective d'évaluation de l'ensemble de la situation propre à chacun des aspects principaux de la normalisation internationale des noms géographiques. C'est un relevé systématique de la facture des répertoires, de l'usage des exonymes, des systèmes de romanisation effectivement employés, etc., dont nous avons besoin. Nous en discuterons au cours de notre session: mais je souhaite ardemment qu'au moment de nous séparer, nous aurons en main un plan de travail précis afin de réaliser et compléter cette double évaluation, objective et subjective, qui orientera utilement les travaux de la Sixième Conférence.

Cela dit, les activités réalisées par diverses autorités toponymiques et cartographiques depuis la Ve Conférence de 1987, montrent qu'à certains égards la normalisation des noms géographiques a enregistré des progrès intéressants.

Je voudrais d'abord mentionner une réalisation qui témoigne d'autres réalisations: le Bulletin (Newsletter) du Groupe d'experts qui a paru régulièrement, à tous les six mois depuis que la Ve Conférence en a recommandé la parution. Je remercie les autorités qui ont contribué aux trois premiers bulletins et aussi M. Max de Henseler qui a assuré la collecte des articles, la rédaction et la diffusion du Bulletin. Il est essentiel que ce Bulletin poursuive son rôle et, à cet égard, un effort particulier sera fait pour que s'ajoutent des contributions de pays étant moins directement impliqués dans les travaux réguliers du Groupe d'experts. Ce Bulletin a été conçu comme document de liaison outre les membres du Groupe d'experts et les autorités toponymiques nationales. Peut-être pourra-t-on s'interroger sur l'opportunité d'une diffusion plus large du Bulletin, afin de faire connaître davantage les travaux des instances des Nations-Unies dans le domaine de la normalisation des noms géographiques.

À cet égard, le rapport que font à leurs gouvernements respectifs les autorités toponymiques participant aux Conférences et réunions de travail est fort important pour la suite des choses. Les représentants de la Finlande, du Pakistan, du Canada se sont nommément référés au Rapport qu'ils ont fait de la Ve Conférence. (En Afrique du Sud, on a décidé d'inclure les résolutions des Conférences dans le Dictionary of Southern African Place Names. Il est espéré que de telles initiatives se multiplieront et constitueront même la règle, comme suite à chaque conférence ou session de travail.

C'est ainsi que pourra se consolider, au niveau des gouvernements, l'idée de l'importance économique, technologique et culturelle de la normalisation des noms géographiques. Plusieurs indices et témoignages nous rappellent qu'il y a encore beaucoup de travail à faire en ce sens. Certains gouvernements, en effet, demandent encore à être convaincus de la nécessité voire de l'utilité de se doter d'une autorité toponymique centralisée. De ce fait, ils participent aux réunions de travail consacrées à la normalisation, alors que leur présence permettrait un échange d'information qui les convaincrait sans doute de l'utilité fondamentale de la normalisation et de l'existence de structures permettant de la gérer. Il faut tenter de briser ce cercle vicieux.

Aussi peut-on se réjouir du fait que, tout récemment le Nigeria et le Gabon se sont dotés chacun d'une autorité toponymique nationale. Dans d'autres pays, des organismes nouveaux ont vu le jour pour appuyer le travail des organismes déjà existants, telle la Société de recherche toponymique de Chine ou le Conseil sur la toponymie rattaché au Fonds de la Culture de l'U.R.S.S.

Il faut se féliciter que se diversifient les diffuseurs de la préoccupation de normaliser les noms géographiques à l'échelle nationale et internationale. À cet égard, nous croyons que le contact établi en 1987 entre le Groupe d'experts des Nations-Unies pour les noms géographiques et le Conseil international des Sciences Onomastiques a été salubre. Le Congrès international d'onomastique, qui se tiendra à Helsinki en 1990, consacrera une section à la question de la normalisation des noms géographiques.

Aussi, plusieurs répondants au questionnaire distribué par le Comité ad hoc sur l'évaluation ont souhaité une collaboration plus poussée entre le Groupe d'experts et les Conférences cartographiques régionales. Nous y reviendrons au point 7 de l'Ordre du jour.

Depuis la 13^e réunion, soit depuis 20 mois, plusieurs Répertoires ont été publiés ou entrepris. Le Royaume-Uni a publié sur papier le «*Ordinance Survey Gazetteer of Great Britain*» qui, comme on le sait, existait déjà sur microfiches. La Tchécoslovaquie a publié un répertoire des noms de montagnes et autres reliefs de ce pays. Le Bureau hydrographique international a publié le «*Gazetteer of Geographical Names of Undersea Features*» de même qu'un autre ouvrage important pour les espaces toponymiques en position internationale: «*Les limites des océans et des mers*». Le Canada, pour sa part, a publié des Répertoires des noms de l'Ontario, de l'Alberta et du Territoire du Yukon. Les rapports des divisions et les interventions des membres participants ajouteront sûrement des éléments à cette liste bien incomplète.

Plusieurs Répertoires importants sont d'ailleurs présentement en chantier et certains projets se sont attaqués à des problématiques intéressantes, comme, par exemple, le Répertoire bilingue anglais-gaélique que rapporte la division celtique, ou encore le Répertoire bi-alphabétique généré par ordinateur produit par Israël. Le Maroc, la Chine, l'Indonésie nous ont aussi informés qu'ils avaient entrepris la confection de Répertoires de noms de lieux sur une large échelle.

Nous avons pu constater, entre autres à l'occasion de stages de formation en gestion toponymique, que certains Répertoires sont encore produits selon des modes qui ne rencontrent pas les normes minimales reconnues internationalement, qu'il s'agisse de localisations approximatives, d'absence de terme générique, de confusion entre type d'entité et terme générique. À cet égard, il sera utile de donner suite à la résolution V-12b et de compléter un tableau comparatif des Répertoires nationaux de façon à en dégager un modèle qui pourrait être adopté par la prochaine (6^e) Conférence comme référence de base pour les Répertoires nationaux à venir.

Cette observation m'amène à souligner la grande importance que revêtent, dans le cadre des objectifs que vise le programme de travail du Groupe d'experts, les stages de formation en gestion toponymique. Depuis la Ve Conférence, trois stages de formation se sont tenus: l'un à Panama, en octobre 1987, destiné aux ressortissants d'une dizaine de pays centro-américains; un autre à Québec en août 1988, regroupant surtout des gestionnaires-toponymistes d'une quinzaine de pays de l'Afrique francophone; un troisième enfin, à Quito, regroupant 18 personnes de treize pays latino-américains. Nous aurons l'occasion d'apporter quelques précisions sur ces stages, lors de l'étude du point 6.2 de l'Ordre du jour.

Mais qu'il me soit permis de souligner ici le grand potentiel d'action qu'offrent ces stages de formation pour diffuser l'information de base concernant la normalisation des noms géographiques. Le contact direct et personnel, durant deux semaines, avec des personnes qui sont en position d'infléchir et d'orienter les pratiques de gestion toponymiques dans leurs pays respectifs constitue une occasion privilégiée d'établir des contacts fonctionnels avec les autorités toponymiques de gouvernements qui, pour plusieurs, ne peuvent pas participer aux Conférences ou aux sessions de travail.

Pour cette raison, on ne peut que souhaiter que de tels stages soient systématiquement organisés sur une base régionale, de façon à réduire les frais de déplacement et qu'à cette fin, les organisations internationales régionales soient mises à contribution de même que les organismes nationaux de coopération internationale dans le sens de la résolution 6 de la 5e Conférence des Nations-Unies.

Encore là, l'apport parallèle de cours et stages de gestion toponymique donnés par les organismes cartographiques ou toponymiques ou par les universités constitue un appui précieux. Le États-Unis d'Amérique, le Canada, la Finlande, la Norvège, Israël ont, dans leurs rapports, mentionné de tels cours. D'autres existent assurément et il nous faudra constituer une liste plus complète. Une première tentative en ce sens auprès d'organisations universitaires n'avait pas donné de résultats valables. Une enquête menée auprès des autorités toponymiques nationales aura peut-être plus de chances de succès et, à cette fin, nous proposerons, durant cette session, des questions relatives aux cours et stages de formation, intégrées dans le questionnaire qu'en vertu de la résolution V-12, le Groupe d'experts doit mettre au point.

En vue des cours et stages, des outils pédagogiques appropriés devront être préparés et diffusés. Ainsi, certains documents comme l'index des résolutions des 5 conférences des Nations-Unies, de même que la méthodologie des inventaires toponymiques publiée au Canada en français et en anglais, ont été produits en langue espagnole pour les stages de Panama et de Quito.

Des prolongements dans des langues autres que les six langues officielles de l'O.N.U. seront également nécessaires et des pays membres ont déjà pris des initiatives en ce sens. Une version allemande, du document 330 sur la terminologie de la normalisation des noms géographiques est en cours de production. La Finlande produit une liste de noms de pays en anglais, français, suédois et finlandais. La Tchécoslovaquie, de son côté, travaille à la réédition de la liste des noms d'États, dans les langues tchèque et slovaque.

Dans un autre secteur, celui des exonymes, nous savons que des listes sont en cours de révision dans plusieurs pays, dont la France, l'Espagne, la Roumanie, la Pologne. L'état de la question sur ce point spécifique sera fait au point 11 de l'Ordre du jour de cette réunion.

Dans ce rapport, je n'ai pas fait état des réunions bilatérales ou multilatérales, qui ont été tenues depuis septembre 1987, ni systématiquement des nombreuses publications qui ont vu le jour depuis cette date: répertoires, dictionnaires, directives (guidelines), listes, articles et autres ouvrages. Je n'ai voulu citer que quelques activités significatives, que d'ailleurs l'étude des différents points de l'ordre du jour viendront compléter, afin d'en tirer quelques observations susceptibles d'orienter la formulation d'un véritable plan d'action qui devrait constituer le produit essentiel de notre session de travail.

Ce plan d'action s'élaborera au fur et à mesure de l'étude des points de l'Agenda: chacun de ses éléments devrait se référer à l'une ou l'autre des résolutions adoptées précédemment, une fois que la révision en aura été faite selon les recommandations du Groupe de travail ad hoc sur l'évaluation, et identifier, dans chaque cas, les moyens pratiques, qui devraient être pris pour réaliser concrètement les objectifs prescrits, les responsables, les ressources nécessaires. Ce dernier point est primordial, si l'on veut être réaliste et éviter de se fixer des objectifs valables mais qui risquent de demeurer des vœux pieux faute de moyens concrets. Il faudra aussi se fixer un échéancier et un mode de communication efficace.

Ce plan d'action devrait prévoir des moyens adaptés aux objectifs et, à cette fin, identifier les interlocuteurs visés. Il ne faut pas que le Groupe d'experts demeure ou devienne un club fermé. Il nous sera donc nécessaire d'élaborer un plan de communication.

Est-ce là un objectif trop ambitieux? Je crois que non. Il m'apparaît essentiel à la survie du Groupe d'experts pour les noms géographiques, pour peu que son existence est conditionnelle aux résultats concrets et positifs que son travail produit.

Je vous remercie de votre appui dans la poursuite de cet objectif qui en est un de productivité.